

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de réception en préfecture
075-200021624-20230621-202322-totem-DE
Date de réception préfecture : 21/06/2023

**SYNDICAT MIXTE AUTOLIB' ET VÉLIB' METROPOLE - AUTOLIB' ET
VELIB' METROPOLE (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20002162400057

POSTE COMPTABLE : DRFIP IDF PARIS

M 14

**Compte administratif
voté par nature**

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

Accusé de réception en préfecture
075-200021624-20230621-202322-totem-DE
Date de réception préfecture : 21/06/2023

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	23
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	24
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	25
A4 - Etat des provisions	26
A5 - Etalement des provisions	27
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	28
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	29
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	Sans Objet
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents
 B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents
 B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	30
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	33
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agréée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	34

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE
12345

AUTOLIB' ET VELIB' METROPOLE
BUDGET PRINCIPAL

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0.00	0.00	0.00	0.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0.00	
2	Produit des impositions directes/population	0.00	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0.00	
4	Dépenses d'équipement brut/population	0.00	
5	Encours de dette/population	0.00	
6	DGF/population	0.00	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.00	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0.00	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES MODALITES DE VOTE DU BUDGET	Accusé de réception en préfecture 075-200021624-20230621-202322-tolem-DE Date de réception préfecture : 21/06/2023	I B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) budgétaires 3.

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

Accusé de réception en préfecture
075-200021624-20230621-202322-plem-DE
Date de réception préfecture : 21/06/2023

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**VUE D'ENSEMBLE****II****A1****EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	15 462 978,43	G	16 745 513,67
	Section d'investissement	B	4 654 419,83	H	4 652 425,29
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	377 847,17 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	1 283 968,63 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D		= G+H+I+J	
		21 401 366,89		21 775 786,13	
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F		= K+L	
		0,00		0,00	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E		= G+I+K	
	Section d'investissement	= B+D+F		= H+J+L	
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F		= G+H+I+J+K+L	
		21 401 366,89		21 775 786,13	

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 0,00	L 0,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00

AUTOLIB' ET VELIB' METROPOLE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2022

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre	
			Accusé de réception en préfecture 075-200021624-20230621-202322-tolent-BL Date de réception préfecture : 21/06/2023	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES****A2****DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	567 976,17	-956 670,56	1 382 124,25	0,00	142 522,48
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 335 200,00	1 249 296,94	0,00	0,00	85 903,06
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	66 100,00	64 837,07	0,00	0,00	1 262,93
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 969 276,17	357 463,45	1 382 124,25	0,00	229 688,47
66	Charges financières	53 050,00	53 034,75	0,00	0,00	15,25
67	Charges exceptionnelles	52 490,00	51 984,60	0,00	0,00	505,40
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	10 250 000,00	10 250 000,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		12 324 816,17	10 712 482,80	1 382 124,25	0,00	230 209,12
023	Virement à la section d'investissement (2)	1 319 538,92				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	3 368 371,52	3 368 371,38			0,14
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		4 687 910,44	3 368 371,38			1 319 539,06
TOTAL		17 012 726,61	14 080 854,18	1 382 124,25	0,00	1 549 748,18
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	10 000,00	18 013,91	0,00	0,00	-8 013,91
70	Produits services, domaine et ventes div	1 290 000,00	1 108 051,41	288 512,48	0,00	-106 563,89
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	12 490 659,00	12 485 702,00	0,00	0,00	4 957,00
75	Autres produits de gestion courante	10,00	0,78	0,00	0,00	9,22
Total des recettes de gestion courante		13 790 669,00	13 611 768,10	288 512,48	0,00	-109 611,58
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	300,00	1 322,65	0,00	0,00	-1 022,65
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		13 790 969,00	13 613 090,75	288 512,48	0,00	-110 634,23
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	2 843 910,44	2 843 910,44			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		2 843 910,44	2 843 910,44			0,00
TOTAL		16 634 879,44	16 457 001,19	288 512,48	0,00	-110 634,23
Pour information		(3) 377 847,17				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

Accusé de réception en préfecture
075-200021624-20230621-202322-totem-D91
Date de réception préfecture : 21/06/2023

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES****A3****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	42 435,25	8 907,13	0,00	33 528,12
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	42 435,25	8 907,13	0,00	33 528,12
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 800 000,00	1 800 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 650,00	1 602,26	0,00	47,74
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	1 801 650,00	1 801 602,26	0,00	47,74
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 844 085,25	1 810 509,39	0,00	33 575,86
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	2 843 910,44	2 843 910,44		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	2 843 910,44	2 843 910,44		0,00
	TOTAL	4 687 995,69	4 654 419,83	0,00	33 575,86
	Pour information	(2) 1 283 968,63			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	85,25	85,28	0,00	-0,03
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	1 283 968,63	1 283 968,63	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	1 284 053,88	1 284 053,91	0,00	-0,03
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 284 053,88	1 284 053,91	0,00	-0,03
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	1 319 538,92			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	3 368 371,52	3 368 371,38		0,14
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	4 687 910,44	3 368 371,38		1 319 539,06
	TOTAL	5 971 964,32	4 652 425,29	0,00	1 319 539,03

AUTOLIB' ET VELIB' METROPOLE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2022

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Credits annulés
	Pour information	(2) 0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

Accusé de réception en préfecture

075-200021624-20230621-202322-totem-D91

Date de réception préfecture : 21/06/2023

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****B1****1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	425 453,69		425 453,69
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 249 296,94		1 249 296,94
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	64 837,07		64 837,07
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	53 034,75	0,00	53 034,75
67	Charges exceptionnelles	51 984,60	0,00	51 984,60
68	Dot. aux amortissements et provisions	10 250 000,00	3 368 371,38	13 618 371,38
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		12 094 607,05	3 368 371,38	15 462 978,43
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	2 843 910,44	2 843 910,44
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 800 000,00	0,00	1 800 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	8 907,13	0,00	8 907,13
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 602,26	0,00	1 602,26
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 810 509,39	2 843 910,44	4 654 419,83
Pour information				1 283 968,63
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****B2****2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	18 013,91		18 013,91
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 396 563,89		1 396 563,89
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	12 485 702,00		12 485 702,00
75	Autres produits de gestion courante	0,78	0,00	0,78
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 322,65	2 843 910,44	2 845 233,09
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		13 901 603,23	2 843 910,44	16 745 513,67
Pour information				377 847,17
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	85,28	0,00	85,28
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 283 968,63		1 283 968,63
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		3 368 371,38	3 368 371,38
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		1 284 053,91	3 368 371,38	4 652 425,29
Pour information				0,00
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Accusé de réception en préfecture

075-200021624-20230621-202322-totem-DH

Date de réception préfecture : 21/06/2023

HI

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	567 976,17	-956 670,56	1 382 124,25	0,00	142 522,48
60612	Energie - Electricité	4 100,00	2 460,97	959,86	0,00	679,17
60623	Alimentation	100,00	324,16	0,00	0,00	-224,16
60632	Fournitures de petit équipement	1 500,00	977,06	0,00	0,00	522,94
60636	Vêtements de travail	500,00	147,00	0,00	0,00	353,00
6064	Fournitures administratives	3 000,00	2 931,21	0,00	0,00	68,79
6068	Autres matières et fournitures	500,00	253,82	0,00	0,00	246,18
611	Contrats de prestations de services	99 066,17	97 623,79	4 996,99	0,00	-3 554,61
6132	Locations immobilières	158 200,00	164 100,27	0,00	0,00	-5 900,27
6135	Locations mobilières	0,00	2 743,11	174,76	0,00	-2 917,87
614	Charges locatives et de copropriété	14 000,00	12 916,80	0,00	0,00	1 083,20
6156	Maintenance	14 000,00	5 547,48	0,00	0,00	8 452,52
6161	Multirisques	5 500,00	4 994,97	0,00	0,00	505,03
6168	Autres primes d'assurance	1 400,00	0,00	0,00	0,00	1 400,00
6182	Documentation générale et technique	14 000,00	15 865,40	0,00	0,00	-1 865,40
6184	Versements à des organismes de formation	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6188	Autres frais divers	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6226	Honoraires	212 795,91	72 990,08	3 045,25	0,00	136 760,58
6228	Divers	1 000,00	76,80	0,00	0,00	923,20
6231	Annonces et insertions	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6236	Catalogues et imprimés	1 000,00	2 343,64	0,00	0,00	-1 343,64
6241	Transports de biens	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6251	Voyages et déplacements	600,00	0,00	0,00	0,00	600,00
6256	Missions	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6257	Réceptions	1 200,00	1 197,22	50,00	0,00	-47,22
6261	Frais d'affranchissement	1 000,00	966,75	0,00	0,00	33,25
6262	Frais de télécommunications	7 000,00	6 726,98	0,00	0,00	273,02
6281	Concours divers (cotisations)	5 200,00	3 090,00	0,00	0,00	2 110,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	5 000,00	12 181,98	0,00	0,00	-7 181,98
62878	Remb. frais à d'autres organismes	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6288	Autres services extérieurs	500,00	2 176,25	0,00	0,00	-1 676,25
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	9 214,09	-1 369 306,30	1 372 897,39	0,00	5 623,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 335 200,00	1 249 296,94	0,00	0,00	85 903,06
6218	Autre personnel extérieur	65 000,00	0,00	0,00	0,00	65 000,00
6331	Versement mobilité	20 000,00	18 224,12	0,00	0,00	1 775,88
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	8 000,00	8 955,87	0,00	0,00	-955,87
64111	Rémunération principale titulaires	416 000,00	379 341,60	0,00	0,00	36 658,40
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	20 000,00	16 490,88	0,00	0,00	3 509,12
64114	Personnel titulaire Indemnité inflat°	0,00	100,00	0,00	0,00	-100,00
64118	Autres indemnités titulaires	240 000,00	256 775,70	0,00	0,00	-16 775,70
64131	Rémunérations non tit.	130 000,00	161 456,93	0,00	0,00	-31 456,93
64138	Autres indemnités non tit.	65 000,00	88 303,18	0,00	0,00	-23 303,18
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	110 000,00	127 337,55	0,00	0,00	-17 337,55
6453	Cotisations aux caisses de retraites	150 000,00	133 974,23	0,00	0,00	16 025,77
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	18 000,00	10 112,78	0,00	0,00	7 887,22
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	6 000,00	5 088,00	0,00	0,00	912,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	2 000,00	1 454,45	0,00	0,00	545,55
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	5 000,00	4 805,34	0,00	0,00	194,66
6475	Médecine du travail, pharmacie	200,00	100,00	0,00	0,00	100,00
6478	Autres charges sociales diverses	22 000,00	27 567,00	0,00	0,00	-5 567,00
6488	Autres charges	58 000,00	9 209,31	0,00	0,00	48 790,69
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	66 100,00	64 837,07	0,00	0,00	1 262,93
6531	Indemnités	60 000,00	61 851,30	0,00	0,00	-1 851,30
6533	Cotisations de retraite	6 000,00	2 984,22	0,00	0,00	3 015,78
65888	Autres	100,00	1,55	0,00	0,00	98,45
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		1 969 276,17	357 463,45	1 382 124,25	0,00	229 688,47
66	Charges financières (b)	53 050,00	53 034,75	0,00	0,00	15,25
66111	Intérêts réglés à l'échéance	53 050,00	53 034,75	0,00	0,00	15,25
67	Charges exceptionnelles (c)	52 490,00	51 984,60	0,00	0,00	505,40
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	50 490,00	50 784,60	0,00	0,00	-294,60
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	1 200,00	0,00	0,00	-1 200,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	10 250 000,00	10 250 000,00	0,00	0,00	0,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	10 250 000,00	10 250 000,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		12 324 816,17	10 712 482,80	1 382 124,25	0,00	230 209,12
023	Virement à la section d'investissement	1 319 538,92	0,00			1 319 538,92
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	3 368 371,52	3 368 371,38			0,14
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	3 368 371,52	3 368 371,38			0,14
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		4 687 910,44	3 368 371,38			1 319 539,06
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		4 687 910,44	3 368 371,38			1 319 539,06
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		17 012 726,61	14 080 854,18	1 382 124,25	0,00	1 549 748,18
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	10 000,00	18 013,91	0,00	0,00	-8 013,91
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	6 625,69	0,00	0,00	-6 625,69
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	0,00	100,00	0,00	0,00	-100,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	10 000,00	11 288,22	0,00	0,00	-1 288,22
70	Produits services, domaine et ventes div	1 290 000,00	1 108 051,41	288 512,48	0,00	-106 563,89
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	1 290 000,00	1 108 051,47	0,00	0,00	181 948,53
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	0,00	-0,06	288 512,48	0,00	-288 512,42
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	12 490 659,00	12 485 702,00	0,00	0,00	4 957,00
74748	Participat° Autres communes	12 490 659,00	11 629 263,00	0,00	0,00	861 396,00
74758	Participat° Autres groupements	0,00	856 439,00	0,00	0,00	-856 439,00
75	Autres produits de gestion courante	10,00	0,78	0,00	0,00	9,22
7588	Autres produits div. de gestion courante	10,00	0,78	0,00	0,00	9,22
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		13 790 669,00	13 611 768,10	288 512,48	0,00	-109 611,58
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	300,00	1 322,65	0,00	0,00	-1 022,65
7718	Autres produits except. opérat° gestion	300,00	1 322,65	0,00	0,00	-1 022,65
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		13 790 969,00	13 613 090,75	288 512,48	0,00	-110 634,23
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	2 843 910,44	2 843 910,44			0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	2 843 910,44	2 843 910,44			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		2 843 910,44	2 843 910,44			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		16 634 879,44	16 457 001,19	288 512,48	0,00	-110 634,23
Pour information		377 847,17				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	42 435,25	8 907,13	0,00	33 528,12
2183	Matériel de bureau et informatique	41 435,25	8 907,13	0,00	32 528,12
2188	Autres immobilisations corporelles	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		42 435,25	8 907,13	0,00	33 528,12
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 800 000,00	1 800 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 800 000,00	1 800 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 650,00	1 602,26	0,00	47,74
275	Dépôts et cautionnements versés	1 650,00	1 602,26	0,00	47,74
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		1 801 650,00	1 801 602,26	0,00	47,74
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 844 085,25	1 810 509,39	0,00	33 575,86
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 843 910,44	2 843 910,44		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	2 843 910,44	2 843 910,44		0,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	266 666,67	266 666,67		0,00
139141	Sub. transf cpte résult. Communes du GFP	128 748,07	128 748,07		0,00
139148	Sub. transf cpte résult. Autres communes	2 441 162,37	2 441 162,37		0,00
13916	Sub. transf cpte résult. Autres EPL	3 333,33	3 333,33		0,00
13918	Autres subventions d'équipement	4 000,00	4 000,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		2 843 910,44	2 843 910,44		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		4 687 995,69	4 654 419,83	0,00	33 575,86
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		1 283 968,63			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 284 053,88	1 284 053,91	0,00	-0,03
10222	FCTVA	85,25	85,28	0,00	-0,03
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 283 968,63	1 283 968,63	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		1 284 053,88	1 284 053,91	0,00	-0,03
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 284 053,88	1 284 053,91	0,00	-0,03
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 319 538,92			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	3 368 371,52	3 368 371,38		0,14
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	3 354 010,26	3 354 010,26		0,00
28051	Concessions et droits similaires	144,00	143,86		0,14
28181	Installations générales, aménagt divers	5 222,56	5 222,56		0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	7 975,14	7 975,14		0,00
28184	Mobilier	242,60	242,60		0,00
28188	Autres immo. corporelles	776,96	776,96		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		4 687 910,44	3 368 371,38		1 319 539,06
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		4 687 910,44	3 368 371,38		1 319 539,06
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		5 971 964,32	4 652 425,29	0,00	1 319 539,03
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	Accusé de réception en préfecture 075-200021624-20230621-202322-totem-D Date de réception préfecture : 21/06/2023
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					18 000 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					18 000 000,00									
	société générale	31/05/2012	28/08/2012	28/08/2013	18 000 000,00	F		4,365	4,365		A	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									

AUTOLIB' ET VELIB' METROPOLE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2022

Accusé de réception en préfecture
073-200021024-20230621-202322-totem-DE
Date de réception préfecture : 21/06/2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										073-200021024-20230621-202322-totem-DE Date de réception préfecture : 21/06/2023			
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					18 000 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		18 000 000,00		0,00					1 800 000,00	53 050,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		18 000 000,00		0,00					1 800 000,00	53 050,00	0,00	0,00
	O	18 000 000,00	A-1	0,00	0,00	F	4,365	0,000	1 800 000,00	53 050,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		18 000 000,00		0,00					1 800 000,00	53 050,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'un majoré exprimé en pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES		Accusé de réception en préfecture 075-200021624-20230621-202322-totem-D Date de réception préfecture : 21/06/2023
ELEMENTS DU BILAN		IV
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS		A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €			2016-10-19
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	LOGICIELS	5	25/02/2010
L	AMENAGEMENTS ET AGENCEMENTS DIVERS	10	25/02/2010
L	MOBILIER	10	25/02/2010
L	MATERIEL BUREAU ET INFORMATIQUE	5	25/02/2010
L	MATERIEL INFORMATIQUE	5	25/02/2010
L	SUBVENTIONS RECUES	15	13/09/2012
L	SUBVENTIONS VERSEES	30	19/10/2016

IV – ANNEXES						IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS						A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions. pour risques et charges (2)	10 250 000,00		12 000 000,00	22 250 000,00	0,00	22 250 000,00
PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES CONTENTIEUX AUTOLIB	4 000 000,00	15/03/2019	12 000 000,00	16 000 000,00	0,00	16 000 000,00
Provision pour risque et charges contentieux Autolib suite à la résiliation de la DSP	6 250 000,00	22/06/2022	0,00	6 250 000,00	0,00	6 250 000,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	10 250 000,00		12 000 000,00	22 250 000,00	0,00	22 250 000,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

Accusé de réception en préfecture
075-200021624-20230621-202322-totem-D
Date de réception préfecture : 21/06/2023

IV – ANNEXES**IV**
ELEMENTS DU BILAN
ETALEMENT DES PROVISIONS
A5**A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au cours de l'exercice	Montant restant à provisionner
Provision pour Risques et Charges relative au contentieux Autolib suite à la résiliation de la DSP	Provision pour Risques et Charges relative au contentieux Autolib suite à la résiliation de la DSP	20 000 000,00	5	16 000 000,00	4 000 000,00	4 000 000,00
Provision pour risque et charges relative au contentieux Autolib suite à la résiliation de la DSP	Provision pour risque et charges relative au contentieux Autolib suite à la résiliation de la DSP	12 500 000,00	2	6 250 000,00	6 250 000,00	6 250 000,00

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

Accusé de réception en préfecture

075-200021624-20230621-202322-to-em-DE
Date de réception préfecture : 21/06/2023

IV

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		4 643 910,44	I 4 643 910,44
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 800 000,00	1 800 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 800 000,00	1 800 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		2 843 910,44	2 843 910,44
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	2 843 910,44	2 843 910,44
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	4 643 910,44	0,00	1 283 968,63	5 927 879,07

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		4 687 995,69	III 3 368 456,66
Ressources propres externes de l'année (a)		85,25	85,28
10222	FCTVA	85,25	85,28
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		4 687 910,44	3 368 371,38
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	3 354 010,26	3 354 010,26
28051	Concessions et droits similaires	144,00	143,86
28181	Installations générales, aménagt divers	5 222,56	5 222,56
28183	Matériel de bureau et informatique	7 975,14	7 975,14
28184	Mobilier	242,60	242,60
28188	Autres immo. corporelles	776,96	776,96
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 319 538,92	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	3 368 456,66	0,00	0,00	1 283 968,63	4 652 425,29

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 5 927 879,07
Ressources propres disponibles	IV 4 652 425,29
Solde	V = IV – II (3) -1 275 453,78

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		13,00	0,00	13,00	7,00	4,00	11,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADMINISTRATEUR HORS CLASSE	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ATTACHE	A	5,00	0,00	5,00	2,00	2,00	4,00
ATTACHE HORS CLASSE	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
ATTACHE PRINCIPAL	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
REDACTEUR	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
INGENIEUR EN CHEF HORS CLASSE	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
INGENIEUR PRINCIPAL	A	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		16,00	0,00	16,00	9,00	4,00	13,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

AUTOLIB' ET VELIB' METROPOLE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2022

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Accusé de réception en préfecture
075-200021624-20230621-202322-totem-DE
Direction départementale de l'équipement
075-200021624-20230621-202322-totem-DE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ATTACHE	A	ADM	718	0,00	3-3-2°	CDI
ATTACHE	A	ADM	696	0,00	3-3-2°	CDD
ATTACHE HORS CLASSE	A	ADM	1027	0,00	3-3-2°	CDD
ATTACHE PRINCIPAL	A	ADM	995	0,00	3-3-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES			Accusé de réception en préfecture 075-200021624-20230621-202322-tote Date de réception préfecture : 21/06/2023		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS					
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE					C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie à seule autonomie financière	Régie VELIB	10/03/2017	2017-23 - 10/03/2017	20002162400040	Exploitation du service public VELIB	Oui

AUTOLIB' ET VELIB' MÉTROPOLE – BUDGET PRINCIPAL - CA - 2022

IV – ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercices : 104 ;

Nombre de membres présents ou représentés : **53**;

Vote : Pour : **53** Contre : **0** Abstention : **0**

Date de la convocation : le 14 juin 2023.

Présenté par le Président, le 20 juin 2023.

Délibéré par le Comité syndical Autolib' et Velib' Métropole, réuni en session plénière,
le 20 juin 2023

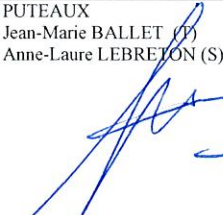
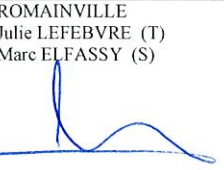
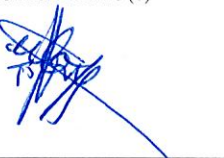
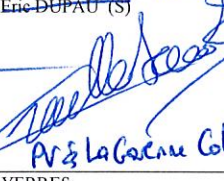
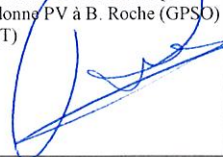
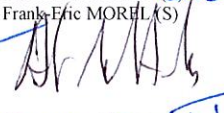
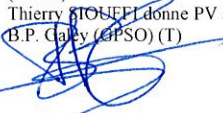
Les membres du Comité syndical

ALFORTVILLE Luc CARVOUNAS (T) Emmanuel SEROT (S)	ANTONY Perrine PRECETTI (T) Edouard KALONJI (S)	ARCUEIL Simon BURKOVIC (T) Clothilde GALHIE-LOUISE (S)	ARGENTEUIL Jean-François PLOTEAU (T) Ouissam MECHRIA (S)	ASNIERES-SUR-SEINE Frédéric SITBON a le PV de P. Pinard (Clichy) (T) Thierry-Michel ISOARD (S)
AUBERVILLIERS Zahia BOUZIDI (T) Cédric SCHROEDER (S)	AULNAY-SOUS-BOIS Matthieu TELLIER (T) Daouda SANOGO (S)	BAGNEUX Bruno TUDER donne PV a S. Besnard (Cachan) (T)	BAGNOLET Edith FELIX (T) Anne DE RUGY (S)	BEZONS Michèle VASIC (T) Dejan KRSTIC (S)
BIEVRES Anne PELLETIER-LE BARBIER (Maire) (T)	BOBIGNY Sonia AIROUCHE (T)	BOIS-COLOMBES Stephanka TOUSSAINT (T) Pierre CROSNIER LECONTE (S)	BONDY Laurent COTTE (T) Théo Alexandre FONSECA (S)	BOURG-LA-REINE Cédric NICOLAS (T) Tristan LEGENDRE (S)
BRY-SUR-MARNE Pierre LECLERC (T) Augustin KUNGA (S)	CACHAN Samuel BESNARD a le PV de B. Tuder (Bagneux) (T)	CHAMPIGNY-SUR-MARNE Yann VIGUIE (T)	CHARENTON-LE-PONT Marie-Hélène MAGNE a le PV de M.F. Parrain (Maisons- Alfort) (T)	CHATENAY-MALABRY Marc FEUGERE a le PV de JP Mordefroid (Verrières-le- Buisson) (T)
CHATILLON Andy KANGOUD (T) Elodie DORFIAC (S)	CHOISY-LE-ROI Kristian BOLLE (T) Sabrina FONTAINE (S)	CLAMART Serge KEHYAYAN (T) Jean-Jacques Le ROUX (S)	CLICHY-LA-GARENNE Patrice PINARD donne PV à F. Sitbon (Asnières) (T)	COLOMBES Léopold MICHALET (T) a le PV de N. Jankovskij (ENGP)

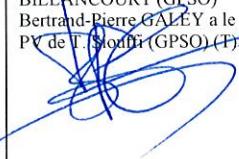
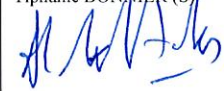
AUTOLIB' ET VELIB' MÉTROPOLE – BUDGET PRINCIPAL - CA - 2022

COURBEVOIE Hervé de COMPIEGNE (T) <i>Ines GUILBERT (S) donne PV à J. Millard (C. Puteaux)</i>	CRETEIL Sylvie SIMON-DECK (T) Sylvie MELIGNE (S)	DRANCY Jean-Luc MILLARD donne PV à S. Merchat (Enghien les Bains) (T)	DUGNY Quentin GESELL (Maire) (T)	ENGHIEN-LES-BAINS Sophie MERCHAT a le PV de J.L. Millard (Drancy) (T)
EPINAY-SUR-SEINE Marius TCHENDJOU (T) Farid BENYAHIA (S)	FONTENAY-AUX-ROSES Mohamed HOUICINI donne PV à P. Pattée (Sceaux) (T)	FONTENAY-SOUS-BOIS Marc BRUNET (T) <i>Yann RISPAT (S) PV de C. Paquis (Les Lilas)</i>	GARCHES Thierry MARI (T) Bruno GUERRA (S)	GENNEVILLIERS Isabelle MASSARD a le PV de V. Soulage (Nanterre) (S)
GENTILLY Nadine HERRATI (T) Françoise CARTEAU (S)	IVRY-SUR-SEINE Clément PECQUEUX (T) Maryse DORRA (S)	JOINVILLE-LE-PONT Laura MANACH (T) Brahim BAHMAD (S)	JUVISY-SUR-ORGE Jacques GODRON (T) Valérie ROQUES (S)	LA GARENNE-COLOMBES Geneviève GAILLABAUD (T) Amanda HOUSSE (S)
LE BLANC-MESNIL Gabriel GALIOTTO (T) Pierre André THEVENOT (S)	LE BOURGET Catarina MONTEIRO (T) Denis DESRUMAUX (S)	LE CHESNAY-ROCQUENCOURT Marie-Laure MAJOU (T) Richard DELEPIERRE (S)	LE KREMLIN-BICÊTRE Frédéric RAYMOND (T) Sidi CHIAKH (S)	LE PLESSIS-ROBINSON Benoît BLOT (T) Bernard FOISY (S)
LE PLESSIS TRÉVISE Marc FROT (T) Nicolas DOISNEAU (S)	LE PRÉ SAINT-GERVAIS Laurent BARON (T) Claudilhe CHOFRUT (S)	LES LILAS <i>Christophe PAQUIS (T) PV de C. Paquis (Les Lilas) donne PV à J. Millard (C. Puteaux)</i>	LEVALLOIS-PERRET Sophie DESCHIENS (T) Isabelle COVILLE (S)	MAISONS-ALFORT Marie-France PARRAIN donne PV à M.H. Magne (Charenton le Pont) (T)
MALAKOFF Farid HEMIDI (T) Dominique TRICHET-ALLAIRE (S)	MONTREUIL Olivier STERN (T)	MONTROUGE Paul-André MOULY (T) Matthieu DEVRIENDT (S)	NANTERRE Vincent SOULAGE donne PV à I. Massard (Gennevilliers) (T)	NEUILLY-SUR-SEINE Eric SCHINDLER (T) Pierre AUBRY (S)
NOGENT-SUR-MARNE Antoine GOUGEON (T) Sébastien EYCHENNE (S)	NOISY LE SEC Florent LACAILLE-ALBIGES (T) Monique GASCOIN (S)	PANTIN Pierre AMELLA a le PV de Pierre PAUSICLES (S) <i>PV de Vauglin (Paris)</i>	PARIS Sylvain RAIFAUD a le PV de P. Ollier (MGP)	PARIS François VAUGLIN (T) donne PV à P. Amella (Pantin) <i>Jean-Philippe DAVIAUD (S)</i>

AUTOLIB' ET VELIB' MÉTROPOLE – BUDGET PRINCIPAL - CA - 2022

PUTEAUX Jean-Marie BALLEST (T) Anne-Laure LEBRETON (S) 	ROMAINVILLE Julie LEFEBVRE (T) Marc ELFASSY (S) 	RUEIL-MALMAISON Frédéric SGARD (T) Philippe D'ESTAINTOT (S)	RUNGIS Patrick LEROY (T) Martin JARDILLIER (S)	SACLAY Claude MAJEUX (T) Huguette BOSESE (S)
SAINT-CLOUD Capucine du SARTEL (T) Laurent MONJOLE (S) 	SAINT-DENIS Christophe PIERCY (T) Antoine MOKRANE (S) 	SAINT-GRATIEN Julien BACHARD (Maire) (T)	SAINT-MANDÉ Tiffany CULANG (T) Olivier DAMAS (S) 	SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS Philippe CIPRIANO (T) Sylvain BERRIOS (S)
SAINT-MAURICE Michel BUDAKCI (T) Cédric DAMIEN (S)	SAINT-OUEN Sabrina DECANTON (T) <i>donne</i> Paul MANON (S) <i>AV Paul DEFOSSE (Charente-le-Maritime)</i> 	SCEAUX Patrice PATTEE a le PV de M. Houcini (Fontenay a/Roses) (T) 	SUCY-EN-BRIE Marie-Carole CIUNTU (Maire) (T)	SURESNES Amirouche LAIDI (T) Sophie de LAMOTTE (S) 
VAUCRESSON Nicolas MOREAU (T) Romain CARAYOL (S)	VELIZY-VILLACOUBLAY Nathalie BRAR-CHAVEAU (T)	VERRIERES-LE-BUISSON Jean-Paul MORDEFROID donne PV à M. Feugere (Chatenay-Malabry) (T) 	VERSAILLES Emmanuel LION <i>donne</i> Eric DUPAU (S) <i>AV & La Garenne Coligny</i> 	VILLEJUIF Thierry DUBOC (T) Mostefa SOFI (S) 
VILLENEUVE-LA-GARENNE Emmanuelle RASSABY (T) Alain-Xavier FRANÇOIS (S)	VINCENNES Robin LOUVIGNÉ (T) Nicolas LECOMTE (S) 	VITRY-SUR-SEINE Abdallah BENBETKA (T) Laurence JEANNE (S)	YERRES Jean-Claude le ROUX (T) Jean-Paul REGEASSE (S)	GRAND PARIS GRAND EST PAVILLONS S/BOIS - CLICHY SOUS BOIS (GPGE) Philippe DALLIER (T) Samira TAYEBI (S)
GRAND PARIS GRAND EST LE RAINCY (GPGE) Didier BELOT (S)	GRAND PARIS GRAND EST LIVRY GARGAN (GPGE) Henri CARRATALA donne PV à O. Carel (GPGE) (T)	GRAND PARIS GRAND EST MONTFERMEIL (GPGE) Alain SCHUMACHER (T) Marie-Claude HUART (S)	GRAND PARIS GRAND EST NEUILLY-PLAISANCE (GPGE) Mickaël RIGAULT (T) Pascal BUTIN (S)	GRAND PARIS GRAND EST NOISY-LE-GRAND (GPGE) Antoine PIROLLO (T) Pascal LAGUILLY (S)
GRAND PARIS GRAND EST ROSNY-SOUS-BOIS (GPGE) Olivier CAREL a le PV de H. Carratala GPGE (S)	GRAND PARIS SEINE OUEST ISSY-LES- MOULINEAUX (GPSO) David DAOULAS (T) Philippe KNUSMANN (S)	GRAND PARIS SEINE OUEST MEUDON (GPSO) Patrick DE LA MARQUE donne PV à B. Roche (GPSO) (T) 	GRAND PARIS SEINE OUEST SEVRES (GPSO) Pascale FLAMANT <i>donne</i> Franck MOREL (S) <i>AV à Melinaudakis</i> 	GRAND PARIS SEINE OUEST VILLE D'AVRAY (GPSO) Thierry STOUFFL donne PV à B.P. Caley (GPSO) (T) 

AUTOLIB' ET VELIB' MÉTROPOLE – BUDGET PRINCIPAL - CA - 2022

GRAND PARIS SEINE OUEST BOULOGNE- BILLANCOURT (GPSO) Bertrand-Pierre GALEY a le PV de T. Stouff (GPSO) (T) 	GRAND PARIS SEINE OUEST BOULOGNE- BILLANCOURT (GPSO) Alain MATHIOUDAKIS (T) Tiphaine BONNIER (S) 	GRAND PARIS SEINE OUEST CHAVILLE (GPSO) Hervé LIEVRE donne PV à L. Mauvarin (GPSO) (T) 	GRAND PARIS SEINE OUEST VANVES (GPSO) Bernard ROCHE a le PV de De La Marque (GPSO) (T) 	GRAND PARIS SUD EST AVENIR LIMEIL- BREVANNES Laurent CATHALA (Président) (T)
Région ÎLE-DE-FRANCE Alix BOUGERET (T) Delphine BURKLI (S)	Département des Hauts-de- Seine Jean-Christophe FROMANTIN (T) Eric BERDOATI (S)	Département du Val-de- Marne Françoise LECOUFLE (T) Déborah MUNZER (S)	LA METROPOLE DU GRAND PARIS Patrick OLLIER donne PV à S. Raifaud (Paris) (T) 	LA METROPOLE DU GRAND PARIS Christophe NAJDOVSKI (donne PV) (S) Djeneba KEITA (S) Pré Michellet (Colombien) 

Luc MAUVARIN

GPSO